

Inscriptions à l'ASA Tennis - saison 2022 / 2023



Ce document décrit les modalités pour vous inscrire à la section Tennis de l'AS Ambarès. Nous vous proposons de réaliser **l'ensemble de vos démarches d'inscription en ligne**. Bien entendu, pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez toujours vous inscrire en vous rendant au club aux horaires de permanences dédiées.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations utiles concernant la saison 2022 / 2023.

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Pour adhérer au club, il suffit de compléter ce formulaire d'inscription pour chaque personne à inscrire :

[>> Formulaire d'inscription 2022/23](#)

À l'issue de votre inscription, vous recevrez dans les heures ou jours qui suivent **un mail récapitulatif** vous indiquant le montant à régler au club et les modalités de paiement. Nous vous encourageons à privilégier le paiement en ligne par carte bancaire ou le règlement par virement bancaire sur le compte du club dont le RIB vous sera fourni. Il est également possible de régler par chèque. Les inscriptions en ligne avec cours collectifs sont ouvertes jusqu'au vendredi 9 septembre 2022.

Le paiement devra être effectué au plus tard le jour de votre premier cours.

LES PERMANENCES AU CLUB

Nous serons présents à la journée "**Sportez-vous bien**" le samedi 3 septembre de 14h à 18h au complexe sportif de Lachaze, sur le terrain de rugby.

Nous organisons également deux permanences dans le club-house du tennis avec la présence d'un moniteur :

- Mercredi 7 septembre de 18h à 20h
- Jeudi 8 septembre de 18h à 20h

En dehors de ces permanences, vous pouvez nous transmettre vos formulaires d'inscriptions, paiements par chèques ou autres documents demandés dans une enveloppe adressée à la section Tennis :

- Dans notre boîte à lettres située à l'entrée du Dojo, sur la droite.
- En mains propres au secrétariat de l'ASA, dans le bâtiment Serge Dufreche.

Horaires du Secrétariat

Lundi : 9h -12h et 14h -17h30

Mardi : 9h -12h

Mercredi : 9h -12h et 14h -19h00

Jeudi : 9h -12h

Vendredi : 9h -12h et 14h -17h30

- Par courrier postal à l'adresse :

ASA Tennis

8 avenue de Grandjean

33440 AMBARES ET LAGRAVE

Les chèques (1 à 3 chèques) sont à mettre à l'ordre de "ASA Tennis". Les dates d'encaissements sont les 05/10, 05/11 et 05/12. Pensez à inscrire le nom et prénom de la personne objet de l'inscription au dos du chèque s'il est différent du vôtre.

À PROPOS DES COURS COLLECTIFS

Le club propose des cours collectifs hebdomadaires pour les enfants à partir de 4 ans et pour les adultes, quel que soit le niveau.

Les cours sont encadrés par un enseignant professionnel qualifié et se déroulent sur 30 séances dans l'année, hors périodes de vacances scolaires.

Vous pouvez consulter les fiches d'informations sur toutes les formules de cours [en cliquant ici](#).

Les cours collectifs pour les enfants ont lieu le mercredi matin, après-midi et soir, le samedi matin, ainsi que le soir en semaine. **Les cours collectifs pour les adultes** ont lieu en soirée du lundi au vendredi.

Les créneaux horaires sont fixés à l'issue des inscriptions, en fonction des effectifs, des niveaux, et de la demande. Lors de votre inscription en ligne ou au club, vous précisez vos disponibilités et nous nous chargeons de vous trouver un créneau convenable. Pensez dans la mesure du possible à donner le maximum de choix possibles.

Une **séance d'évaluation de niveau** sera proposée à tous les nouveaux adhérents sur RDV.

Si vous souhaitez vous entraîner dans le même groupe qu'une autre personne, merci de le préciser lors de votre inscription et de vous accorder pour indiquer des disponibilités en commun.

Les deux premiers cours font office de **cours d'essai gratuits** pour les enfants nouveaux adhérents au club.

Le début des cours collectifs est fixé au **lundi 19 septembre 2022**.

Planning des cours collectifs pour la saison :

- Du lundi 19 septembre 2022 au samedi 22 octobre 2022
- Du lundi 7 novembre 2022 au samedi 17 décembre 2022
- Du mardi 3 janvier 2023 au samedi 4 février 2023
- Du lundi 20 février 2023 au samedi 8 avril 2023
- Du lundi 24 avril 2023 au samedi 24 juin 2023

Pour les enfants, selon leur progression et leur disponibilité, des séances d'initiation aux matchs seront proposées et organisées par l'entraîneur dans le courant de la saison en complément des cours collectifs.

LES TARIFS

Vous pouvez consulter les tarifs [en cliquant ici](#).

Selon votre situation, vous pouvez bénéficier de réductions (familles, couples) et d'aides financières. Vous pouvez consulter toutes les informations [en cliquant ici](#).

Pour bénéficier d'une réduction immédiate du montant des aides sur la cotisation, toutes les pièces justificatives doivent être fournies au moment de l'inscription.

Pour obtenir le remboursement du montant des aides si vous avez déjà réglé le montant total de la cotisation lors de l'inscription, vous pouvez transmettre au club les justificatifs demandés jusqu'au 15/10/2022.